



Montreuil, le 1^{er} avril 2025

À l'attention de :

M. Laurent MARCANGELI

Ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification
Hôtel de Rothelin-Charolais, 101, rue de Grenelle, 75007 Paris Cedex 07

Copie à :

Mme Cécile RAQUIN, Directrice générale des collectivités locales (DGCL)

M. Pascal MATHIEU, sous-directeur de la DGCL

2, place des Saussaies, 75008 Paris

M. Philippe LAURENT, Président du CSFPT

Place Beauvau, 75800 Paris Cedex 08

N/Réf. : NP/CB/PL

N°44_20250401

Objet : Demande de rétablissement de la prime d'Assistant·e de Soins en Gérontologie (ASG)

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la suppression de la prime d'Assistant·e de Soins en Gérontologie (ASG), qui constituait une reconnaissance essentielle du rôle spécifique et des compétences requises pour accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie.

Cette prime, distincte de la prime « Grand Âge », visait à valoriser l'expertise et l'engagement des professionnel·les formé·es à la prise en charge des patient·es souffrant de pathologies neurodégénératives ou en situation de grande dépendance. Son absence impacte non seulement la reconnaissance financière de la spécialisation, mais aussi la motivation et l'attractivité de ces postes, pourtant cruciaux dans l'amélioration de la qualité des soins apportés aux résident·es et patient·es.

De plus, de nombreux Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes et les Services d'Aide à Domicile créent ou développent des accueils et des prises en charges spécifiques pour les patient·es atteint·es de maladies neurodégénératives telles que l'Alzheimer, afin de répondre aux besoins de ces personnes.

Ces différentes structures et lieux d'accueil permettent également l'accompagnement des familles aidantes, soit près de 10 millions de personnes.

Ainsi, nous vous sollicitons afin de rétablir cette prime, pour garantir une juste valorisation des engagements et des compétences spécifiques des professionnel·les. Cette mesure permettrait également d'encourager les formations dédiées à la gérontologie et de soutenir la profession dans un contexte où les besoins ne cessent de croître.

Nous restons disponibles pour toutes informations complémentaires.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Natacha POMMET

Secrétaire générale